

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gosier, le 18 novembre 2025

LA MUTUELLE MARE GAILLARD ET LA CPME GUADELOUPE SCELLENT UN PARTENARIAT AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE

La Mutuelle Mare Gaillard (MMG) et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Guadeloupe (CPME) ont officialisé leur collaboration le 17 septembre 2025 par la signature d'une convention de partenariat. Cette alliance vise à faciliter l'accès à la protection sociale pour les entrepreneurs et leurs collaborateurs.

Face aux enjeux croissants de santé et de prévoyance auxquels font face les chefs d'entreprise, la Mutuelle Mare Gaillard et la CPME Guadeloupe unissent leurs forces pour proposer un accompagnement renforcé aux PME du territoire. Un accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs.



Cette collaboration se concrétise par plusieurs actions :

- Une permanence dédiée pour informer et conseiller les adhérents de la CPME sur leurs besoins en protection sociale (santé, prévoyance, assistance, retraite)
- Une offre privilégiée spécialement conçue pour les adhérents de la CPME, avec des conditions préférentielles et un accompagnement personnalisé
- Des événements communs : ateliers, réunions d'information et actions de sensibilisation destinés aux chefs d'entreprise et leurs collaborateurs
- Une communication coordonnée pour assurer une meilleure visibilité des solutions proposées.